L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 DECEMBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 2 DECEMBRE 1881.

VENTE A L'ENCAN.

Par M. Stern & Co, dans leurs salles d'encan, No.33 rue de Chartres, bottes, souliers et bottes, quilts.

Par Albert Pool au dépôt de gages rue Bienville No 17, gages fortifiés.

La lutte pour l'existence.

Quelle bonne mère nourricière que la terre, et combien sont imprévoyants ceux qui la négligent pour s'obstiner dans cet esclavage dégradé de la plupart des travailleurs des villes. Un végétant misérable, jamais intéressé par l'idée vraie, préoccupé de l'avenir qui n'a pour ouvrier d'attirer, tremblant. Ils vivent tant bien que mal de maladies rétribuées, jusqu'au jour où une légère dépense allait faire face aux jeunes malheurs si souvent renouvelés dans la vie. Puis, quand le temps impitoyable les a touchés de ses ailes fatale, rejeté, presque sans ressources, ils regrettent alors de ne pas avoir demandé à la terre, à l'agriculture, à la prospérité, cette étincelle dans la liberté qu'ils n'ont pas trouver en mettant au service des action leur jeune vitalité, et, souvent, des aptitudes remarquables.

Le propriété! C'est ce rêve de tout homme bien doué qui se préoccupe de l'avenir, de l'objet de la famille. Un champ, un abri, être maître chez soi, ne dépendre que de sa propre activité, travailler peu à peu à reculer les limites de ce qu'on possède, se créer ainsi une indépendance que rien ne peut atteindre, qui élève l'âme et qui le rachète de cette servitude absolue aux volontés d'un autre, quelle perspective chaleureuse et cependant réalisable les plus qu'milieu.

Nous l'avons déjà et souvent dit, en faisant un appel aux hommes les plus intéressés dans les progrès à opérer : La Louisiane est la terre promise de l'agriculteur intelligent. Sa fécondité est sans borne ; ses produits sont variés à l'infini. La grande culture d'autrefois tend à disparaître peu à peu pour faire place aux petites fermes. Il y a encore de la résistance, mais elle est condamnée, emportée par le mouvement qui, de la Georgie et autres Etats du Sud, est appelé dans un prochain avenir, et par la force des choses, à englobir toute cette partie de l'union américaine.

C'est dans cette prévision que nous disons à la jeune, forte, vigoureuse de notre population : Devenez le flot de l'émigration qui, après avoir alimenté les déserts de l'Far West, finira par inonder la Louisiane. Construisez votre nid au sein de cette terre bénie quand il en est temps encore. Ne vous laissez pas dépasser dans cette œuvre de prévoyance par des nouveaux venus qui trouveront place près de vous. C'est aux Louisianais à donner un salutaire exemple de même à attirer ici, par les résultats obtenus, cette émigration tant désirée. N'est-ce pas parce que vous fuyez le travail des champs qu'on se défie ailleurs des récits de la prairie sur l'extrême fertilité de notre sol et car il abandonne de nos campagnes !

Il y a en ville dix mille jeunes gens vigoureux qui végètent à la recherche d'un travail qui les fuit, mais, retenus par des habitudes qu'ils n'ont pas encore entreprie de rompre. Sans doute, les débuts dans les travaux des champs sont pénibles, cependant on s'y fait, surtout par les bénéfices qu'on en retire ; — nous en avons de nombreux exemples autour de nous—. Mais pour mettre en action ces bons robustes il faut avant tout que les propriétaires des grandes habitations ne se bornent pas à morceler leurs terres, les offrant à l'activité des travailleurs ; il faut encore qu'ils fassent ce que des compagnies françaises ont possession de vastes territoires dans le Canada ont entrepris afin de fixer l'émigration, c'est à dire fournir à cette dernière les moyens indispensables au travail auquel elle est appelée.

Il nous souvenons et souvent sur cette question du morcellement des grandes propriétés, c'est que nous avons la ferme croyance qu'il est dans l'intérêt du propriétaire lui-même et dans celui de la production.

Par suite de la construction des chemins de fer nombreux qui relient l'extrême Nord à l'extrême Sud, la voie du grand fleuve qui traverse la Louisiane et qui autrefois alimentait notre port des produits de la Vallée du Mississippi, est un peu délaissée. La concurrence que lui font les voies ferrées l'accentue de plus en plus. L'empressement de nos capitalistes à créer de nouveaux débouchés vers l'Amérique du Sud, réduira bientôt le commerce de la Nouvelle-Orléans, qui n'opère déjà plus que sur les produits de notre sol. Or, dans ces conditions, n'est en augmentant ces produits en en créant quelques unes de ces industries si profitables en Nord, que la Nouvelle-Orléans maintiendra sa prospérité d'autrefois qui le fait aujourd'hui.

Nous avons ici des millions de terres incultes que le gouvernement général cède à des prix nominaux. Pendre-t-il réfléchir que le populations des Etats-Unis ait atteint, avant peu, le chiffre de deux cent millions, prédit par un touriste anglais, membre du parlement, mentionné ses impressions de voyage devant les électeurs de son comté, avant que, transformées par la culture, ces terres deviennent un des agents les plus actifs de la fortune du pays ? Mais la lutte pour l'existence prendra de plus graves proportions à mesure que le nombre des consommateurs s'accroîtra. Si, par l'émigration salutaire nous ne sur nos bords, la puissance américaine doit augmenter par contre, cette lutte si bien décrite par Darwin, et que Matthew reniait prématurément des moyens par trop rigoureux, redoutera de violences. Heureux alors ceux qui, guidés par une haute prévoyance, auront conquis une part de ce sol qu'on dédaigne aujourd'hui. Il sera le fortune qui abritera ses possesseurs contre les désastres prévus par le philosophe anglais.

Les visiteurs français.

Le vicomte Paul d'Abzac, consul de France à la Nlle-Orléans, a reçu du gérant Boulanger un télégramme portant ces mots : Vous pouvez nous attendre à la Nlle-Orléans le 14 du courant.

Nous publierons, demain, une communication d'un agronome sur les engrais.

L'Union Française.—Il y aura une élection de cette société, dimanche prochain, pour choisir les membres de la nouvelle administration.

Le [illegible] entre nous et différences aucune malice, tous les amis, de Jacob Wenger.

—Le Michaud House est une histoire à la fois agréable au goût et salutaire à la santé.

La statistique de la semaine dernière à New York, contient 664 décès, 122 naissances, 2'723 émigrants, dont 4973 allemands, débarqués à Castle Garden.

La Bourse au Coton.

Le rapport annuel du comité de la Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans est fort intéressant, mais il est si développé que nous ne pouvons en donner qu'un résumé très succinct. Ce résumé suffira, néanmoins, pour établir le point principal, la prospérité de l'institution.

Pendant l'année dernière, 125 membres nouveaux ont été reçus et le rôle maintenant en compte 415, desquels nous a jouteront 74 membres visiteurs et 21 chargés de pouvoirs, ce qui élève le total à 510 membres. Les recettes de l'année accusent une augmentation marquée. Elles ont été de $284,822 contre $125,687 l'année dernière, ce qui est une augmentation de $159,134. On peut juger par là de l'accroissement rapide des affaires de cette bourse. Les frais ont été de $232,801 contre $103-213.

En raison de l'augmentation du commerce et du mouvement imprimé à la Bourse par le succès des opérations sur le futur, ce qui a valu beaucoup de nouveaux membres, les membres ont été quatre fois plus fortes que celles de toute année antérieure. L'édifice, qui se construit maintenant coûtera $350,000 environ, sur quoi la somme de $112,750 a été payée déjà. Il faudra donc encore $237,250 pour achever l'œuvre. Comme la Bourse a déjà, en outre bientôt, un montant disponible de $122,315, il ne lui manquera plus que $14,935 pour couvrir la dépense totale, fonds qu'il lui sera facile de se procurer sans émettre de bons. L'édifice sera achevé en janvier 1883.

Les ventes, pendant les trois derniers mois, ont été de 547,450 balles et de 4,427,600 balles de futur. Les ventes de futur pour l'année ont été de 13 millions de balles contre 4 millions l'année d'avant. Pendant la même année, il est entré dans ce port 1,883,849 balles de coton. Mais cette statistique ne comporte plus spécialement la Bourse au coton, et nous terminerons ici notre revue du rapport du comité.

Commission des réclamations françaises et américaines.

SEANCE DU 19 NOVEMBRE.

Affaire de François Lebret. Ordonné qu'un amendement ait lieu dans les matières auxquelles il a été fait exception et que l'amendement soit enregistré dans les 30 jours.

Affaire de Guillaume Alfred Coignet. Ordonné que l'amendement est permis sur le premier item, pour la jument de $300, et qu'il est sujet sur le second item, pour le cheval de $560.

Affaire de Pierre Lafleuse. Demande rejetée.

Affaire de Jean Pierre Esparros. La demande de prolongation de temps, pour présenter la réclamation, est rejetée.

Affaire de Louise Antoine Mith Vidal. Le droit de demande est accordé.

Affaire des frères Godard. La demande pour une prolongation de temps est refusée.

Théophile Dutreix. Amendement accordé ainsi que le droit d'enregistrer la déclaration présente par l'agent, M. [illegible] et J. Prom & Cie. L'audition de la demande est suspendue et l'agent Tribunalier M. Fred. Leslie Favart. On devra produire sa procuration.

Marie Hana. Demande pour une prolongation de temps rejetée.

Mme Castaline Joseph. Cette dame déclare le lieu et l'époque de sa naissance et de son mariage, en médecine, le 15 avril 1841 au 1er janvier 1874, et la date et le lieu de la naissance de ses enfants.

François de Armas. Suspension de l'affaire pour donner aux avocats qui ont signé l'amendement et la réclamation de produire leur procuration.

Dennis Champy. Demande de délai rejetée.

Raymond Housty. Demande d'un délai ultérieur pour présenter deux réclamations. Rejetée.

Bernard Sorbet. Amendement accordé.

M. Sommarcelly, par son agent, Pierre Augustinean. Suspension de l'affaire jusqu'à ce que le fondé de pouvoir prouve qu'il est autorisé à agir.

Jean Célestin Jagou. Amendement accordé.

Sébastien Guillaume Follein. Demande d'un délai pour déposer un mémoire, rejetée. Raisons données pour le délai, jugées insuffisantes.

La commission a ordonné que dans l'affaire de Sigismond Roman, le bref de réclamant et le contre-bref des Etats-Unis seraient imprimés aux frais de la commission.

Geo. Geoyreau.

E. Bonglers, administrateur. M. Davis, assistant-avocat, a dit que les Etats-Unis avaient réservé leur réponse à l'argument de l'avocat français.

La commission alors s'est ajournée au 26 novembre.

Rafael Joseffy.—Les concerts de ce grand pianiste auront lieu dans la salle Grunewald et. Fou a commencé depuis hier la vente des places réservées. Cette vente est rapide. Beaucoup de gens sont avides d'entendre un artiste de cette réputation. Il faut donc se hâter de retenir des places, d'autant plus que, d'après ce que dit M. Wolfsohn, Phenmes d'affaires de M. Joseffy, cette troupe de concert ne compte pas faire un long séjour à la Nouvelle-Orléans.

Académie de Musique.—Ce soir, Kenne et Macbeth, et demain, "le Marchand de Venise," comédie en quatre actes, de Shakespeare pour la matinée, et le soir, pour la représentation de clôture, Kenne jouera le rôle de Richard III, dans la grande tragédie historique de ce nom.

Grand Opera House.—Olivette finira la semaine à ce théâtre, et la troupe de Comley Barton jouera, à partir de lundi prochain, le vaudeville en quatre actes, en français connu sous le nom de "Les Premières armes de Figaro," traduit en anglais sous le titre de "Figaro's Early Days." Cette pièce a été jouée à Paris, il y a quelques années, au théâtre du Vaudeville, par Mme Judic, Mlle Lavigne, MM. Lagrange, Lacressonnière, Lhérie, Baron fils, Dupuis, Lacroix, Mmes Lavigne, Legault, Lafontaine, Dubois